



Mémoire présenté au Comité permanent des finances
Consultation prébudgétaire
Le 5 août 2016

Au nom de ses 130 orchestres membres et associés de toutes les régions du Canada, des publics qu'ils rallient et des collectivités qu'ils desservent, Orchestras Canada/Orchestres Canada remercie le gouvernement du Canada et les députés de l'investissement substantiel dans le secteur des arts annoncé dans le budget de 2016.

Le présent mémoire prébudgétaire fait fond sur les nouveaux engagements financiers fédéraux à l'égard des arts et le potentiel de notre secteur de faire une contribution encore plus robuste. Nous sommes reconnaissants envers le Comité permanent des finances de son invitation et sommes impatients de poursuivre un dialogue constructif avec les parlementaires au cours de l'année qui vient.

Introduction

Cette année se démarque par l'engagement pluriannuel que le gouvernement du Canada a consenti au chapitre du secteur culturel, y compris le Conseil des arts du Canada. Par sa participation aux consultations prébudgétaires depuis onze ans et ses réunions avec les députés et d'autres décideurs (souvent sous les auspices de la Coalition canadienne des arts), Orchestres Canada a précisément fait valoir le bien-fondé de ces investissements. Dans le budget de 2016, le gouvernement du Canada a créé de nouvelles possibilités pour les orchestres, ainsi que pour les artistes et autres organismes artistiques, de réaliser pleinement leur potentiel artistique, social, éducatif et économique, et nous sommes convaincus que les Canadiens en bénéficieront.

Les orchestres canadiens contribuent à la place du Canada dans le monde, notre économie, nos collectivités et notre qualité de vie. Permettez-nous de donner quelques exemples très éloquents de leur travail actuel.

Dans le cadre de son projet Mosaïque canadienne – que le gouvernement du Canada a retenu comme une initiative Signature pour les célébrations Canada 150 – l'Orchestre symphonique de Toronto, en plus de collaborer avec des orchestres et compositeurs à travers le Canada pour présenter en 2017 des œuvres canadiennes nouvelles et existantes, veille à laisser un legs numérique complet. En effet, les œuvres clés seront enregistrées, diffusées et incluses dans des initiatives d'apprentissage en ligne pour les mélomanes de tous âges.

Après plusieurs années de développement, l'Orchestre symphonique de Montréal lancera en septembre 2016 une maternelle musicale. Des petits âgés de 4 et 5 ans venant d'un quartier économiquement défavorisé de Montréal-Nord participeront à un programme immersif d'études musicales intensives dans le cadre de leur programme de maternelle. L'initiative vise à inculquer les valeurs de discipline, de travail d'équipe et d'estime de soi et à prévenir l'absentéisme et le décrochage scolaire plus tard. En outre, le programme élargira l'empreinte économique de l'OSM

en recrutant des musiciens diplômés exceptionnels pour les postes d'enseignement et de direction.

En avril 2016, le Kitchener-Waterloo Symphony s'est associé à Reception House de Kitchener-Waterloo afin d'accueillir 100 familles syriennes à un concert famille à Centre in the Square. L'orchestre a retenu les services d'un interprète qui, en plus de discuter d'avance du concert avec les familles, s'est aussi joint au chef d'orchestre adjoint Daniel Bartholomew Poyser sur la scène pour lui apprendre quelques mots d'arabe (enseignement dont les membres du public ont aussi profité bien sûr). À la fin du concert, Daniel a accompagné les Syriens jusqu'à leurs autobus. Un homme d'un certain âge a pris sa main entre les siennes et lui a dit le seul mot d'anglais qu'il avait appris jusque-là : « Syria ».

Pour sa part, l'école de musique du VSO (Vancouver Symphony Orchestra), une initiative particulière que l'orchestre a lancée en 2011, a été attentive aux intérêts de sa communauté en lançant une nouvelle série de programmes, leçons et occasions d'échange culturel centrés sur les instruments de musique chinois traditionnels. Une gamme complète de classes et de leçons sera offerte à compter de septembre 2016.

De son côté, durant la saison 2015-2016, le Saskatoon Symphony a forgé des partenariats solides et durables avec les chefs autochtones et des Premières nations de la région afin d'accueillir l'interprète de chant guttural Tanya Tagaq à titre d'artiste invitée distinguée avec l'orchestre. Le SSO a aussi organisé une brève résidence pour le pianiste de renommée internationale Jan Lisiecki à La Ronge (Saskatchewan). Durant son stage, ce jeune musicien d'à peine 20 ans s'est produit et a discuté avec les étudiants le jour et donné une prestation publique gratuite pour la collectivité en soirée.

Orchestres Canada a examiné les questions que le Comité des finances a retenues pour les consultations de cette année. Nous soutenons que les orchestres canadiens influencent la vie des particuliers au Canada, jouent un rôle dans la vitalité civique et contribuent à la prospérité des collectivités.

- Les orchestres sont importants pour la qualité de vie des Canadiens. Par leurs prestations publiques et leurs programmes éducatifs et de mobilisation communautaire, les orchestres font des villes et des collectivités des milieux de vie plus recherchés, faciles à comprendre et attrayants, aidant ainsi à relever l'indice de bonheur, d'engagement et de productivité des citoyens. Nombre de programmes ciblent précisément des facettes importantes de la vie, comme la santé et le mieux-être, l'intégration sociale et l'accueil des nouveaux arrivants.
- Les orchestres stimulent l'emploi, directement en engageant des musiciens et d'autres membres du personnel, et indirectement par leurs partenariats avec les salles de concert, les médias, la presse écrite et les spécialistes de la TI, les cabinets de marketing et les secteurs de l'hébergement et du tourisme.
- Les orchestres constituent un élément indiscutable de l'infrastructure civique du Canada. Même les collectivités trop petites pour avoir un orchestre profitent des activités orchestrales par le biais des tournées ou de la diffusion numérique.

Contexte

Les orchestres canadiens sont conscients de l'évolution constante de la nature de notre pays; ils tiennent toujours compte des intérêts des auditoires et de la communauté en général. L'engagement dans les arts est une réalité à volets multiples; pour répondre efficacement aux

besoins des collectivités, les orchestres adoptent les technologies numériques et réexaminent les formules de programmation et les normes de présentation de concerts éprouvées. Leurs programmes se révèlent plus inventifs, novateurs et ambitieux que jamais et offrent de nouvelles formes de rapprochement entre les particuliers et la musique.

Tout en adoptant la technologie numérique comme moyen important de rallier le public, surtout les jeunes, les orchestres savent que les Canadiens attachent beaucoup de valeur à l'assistance à un concert. Les répondants à une étude réalisée en Ontario en 2011 ont déclaré, dans une proportion de 60 %, assister à des concerts de musiciens professionnels¹. Clairement, cette expérience demeure mémorable et unique.

Nous savons aussi que le financement public des arts doit s'adapter et changer. Le Conseil des arts du Canada a ainsi entrepris une vaste réorganisation de son modèle de financement dans le but de le rendre plus souple et mieux adapté aux besoins. Le Conseil doit tenir compte du nombre et de la diversité des Canadiens. Il tarde aux orchestres de voir les résultats et l'impact de ces changements.

Dans sa démarche de réflexion sur les recommandations à soumettre au Comité permanent des finances, Orchestres Canada s'est tourné vers ses membres pour bien comprendre leurs priorités et leurs défis. Nous avons reçu d'eux une réponse vigoureuse. Voici donc nos recommandations au Comité permanent des finances.

Recommandation 1 : Veiller à ce que l'investissement sur cinq ans de 180 millions de dollars dans le Conseil des arts, annoncé dans le budget de 2016, soit pleinement réalisé puis soutenu dans le plan financier à long terme du Canada.

Orchestres Canada est conscient de l'importance historique de l'investissement du gouvernement du Canada dans le Conseil des arts annoncé en mars 2016. De pair avec les autres engagements prévus, il aura un impact profond et durable sur le milieu culturel du Canada.

Grâce à cet investissement accru, les orchestres pourront apporter une plus grande contribution à la vie des Canadiens :

- Les orchestres consolideront leur contribution à l'économie. Ils font partie du secteur culturel, qui injecte déjà 53 milliards de dollars dans le PIB et crée plus de 700 000 emplois. L'investissement public supplémentaire permettra aux orchestres de créer une activité économique additionnelle.
- Les orchestres continueront à être d'importants partenaires civiques travaillant avec des particuliers et des partenaires artistiques et communautaires pour bâtir des communautés dynamiques, sécuritaires et compatissantes, soit le genre d'endroits qui attirent les entreprises, aidant d'autant plus à renforcer l'économie canadienne et à créer plus d'emplois.
- Par des partenariats ingénieux, une programmation réfléchie et des programmes éducatifs et communautaires dynamiques, de même qu'en misant sur les talents des musiciens, les orchestres multiplieront leurs efforts pour rallier et interpeller une diversité de communautés.

¹ Wolf Brown, *Ontario Arts Engagement Study*, septembre 2011.
<http://www.arts.on.ca/AssetsFactory.aspx?did=7229>

Afin de réaliser le potentiel qu'un plus grand investissement dans le Conseil des arts représente pour le Canada et ses citoyens, nous prions les députés et le gouvernement du Canada d'assurer la pleine exécution de l'engagement quinquennal à renforcer l'aide.

Les orchestres planifient leurs saisons de deux à trois ans d'avance et prennent également des engagements à long terme avec leurs musiciens. Il est donc fort important de pouvoir compter sur l'investissement accru annoncé par le gouvernement du Canada. La stabilité est indispensable à la signature de contrats et la conclusion d'engagements. C'est pourquoi nous faisons respectueusement valoir qu'il est important d'assurer la pleine mise en œuvre de l'engagement pluriannuel envers le Conseil des arts.

Recommandation 2 : Optimiser l'impact du code fiscal du Canada sur les organismes de bienfaisance qui font du bon travail dans les collectivités canadiennes. Envisager l'exécution d'une étude nationale pour déterminer l'incidence qu'auraient des améliorations aux crédits d'impôt pour dons de bienfaisance, y compris une hausse de 1 % du crédit d'impôt pour don de bienfaisance.

Le code fiscal du Canada est un outil puissant pour encourager les Canadiens à investir et s'impliquer dans les organismes et les causes qui leur tiennent à cœur comme particuliers et qui sont importants pour leurs collectivités. Au fil des ans, nous avons pu constater son impact et ses possibles retombées.

- En 2014, les 67 orchestres canadiens qui ont participé à notre analyse statistique comparative ont déclaré avoir reçu 58 millions de dollars en dons de la part des Canadiens, ce qui représente en moyenne 39 % des recettes totales d'un orchestre². Un grand nombre de ces contributions donnaient droit à un reçu pour don de bienfaisance. Nous soutenons donc que le régime fiscal du Canada a largement aidé à obtenir ces contributions importantes.

Orchestres Canada reconnaît les avantages de rationaliser le régime fiscal pour qu'il rejoigne efficacement les objectifs de la politique publique. Nous savons que les crédits d'impôt « à la pièce » créent des problèmes de communication et autres, tout en ayant un impact limité sur le public. Nous prions le gouvernement de reconnaître que le code fiscal est le cadre qui permet aux orchestres (et autres organismes de bienfaisance enregistrés) de réunir les fonds privés dont ils ont besoin.

Des mesures comme une hausse de 1 % du crédit d'impôt pour don de bienfaisance auraient une incidence importante sur les orchestres et autres organismes de bienfaisance enregistrés. C'est pourquoi nous invitons le gouvernement du Canada à étudier la situation actuelle des dons de bienfaisance et à envisager des options comme une augmentation de 1 % du crédit d'impôt pour don à des organismes de bienfaisance.

Recommandation 3 Maintenir l'investissement fédéral actuel dans les programmes importants de Patrimoine canadien afin d'appuyer l'infrastructure culturelle. Encourager les dons à des fonds de dotation et créer des marchés internationaux, tout en adoptant et en appuyant la transition aux technologies numériques dans le secteur culturel.

Durant leur réflexion sur les recommandations à présenter au Comité permanent des finances, les membres d'Orchestres Canada ont rappelé l'importance de programmes en place comme Espaces culturels Canada et Incitatifs aux fonds de dotation du Fonds du Canada pour l'investissement en

² En guise de comparaison, signalons que ces mêmes orchestres ont reçu au total 11,7 millions de dollars du Conseil des arts du Canada.

culture de Patrimoine canadien, et ils ont salué le gouvernement du Canada pour son engagement envers la promotion culturelle internationale.

- Les investissements dans l'infrastructure culturelle sont importants pour les orchestres canadiens. La rénovation d'immeubles, l'accès à la technologie contemporaine et la construction d'édifices à vocation spécifique peuvent améliorer l'expérience des publics et des artistes tout en faisant entrer en ligne de compte les impératifs de l'accessibilité et de la gestion de l'environnement, ainsi que des options nouvelles en matière d'expression et de diffusion artistiques. Nous sommes reconnaissants envers le gouvernement du Canada de son augmentation sur deux ans des crédits destinés à Espaces culturels Canada, annoncée dans le budget de 2016.
- Le programme Incitatifs aux fonds de dotation, qui prévoit une contribution de contrepartie pour les dons faits à des fonds de dotation, est un moyen efficace pour les orchestres d'encourager les dons du secteur privé et la diversification des recettes à long terme. Les orchestres ont été des participants enthousiastes à ce programme, qui a eu un impact remarquable sur leur viabilité financière.

Les orchestres apprécient également le leadership dont font preuve le ministère du Patrimoine canadien et le Conseil des arts du Canada en matière d'élaboration de politiques et de programmes propres à encourager les marchés intérieurs et internationaux pour les artistes et organismes artistiques canadiens en ce qui concerne tant les prestations directes que les supports de diffusion numériques. Nous voyons un lien fondamental entre les stratégies numériques et le développement des marchés en général pour les arts de la scène, et nous sommes impatients de travailler avec le gouvernement et le Conseil des arts à l'élaboration de nouvelles politiques et stratégies d'investissement qui consolideront nos contributions à la prospérité économique du Canada.

Conclusion

Orchestres Canada remercie le Comité permanent des finances de l'occasion qu'il lui a donnée de contribuer aux consultations prébudgétaires de 2017. Nous serions ravis de discuter plus en profondeur de nos recommandations avec vous.

À propos d'Orchestras Canada/Orchestres Canada

Orchestras Canada/Orchestres Canada est l'association nationale représentant les orchestres canadiens ayant pour mandat de répondre aux besoins de ces derniers dans les deux langues officielles au moyen de recherches, d'un échange de connaissances, de la convocation de réunions et de la défense des intérêts. Orchestras Canada/Orchestres Canada compte des orchestres membres et associés dans chaque province, allant des orchestres communautaires et de jeunes aux grands ensembles professionnels.

Pour obtenir de plus amples renseignements, prière de communiquer avec :

Katherine Carleton
Directrice générale
Orchestres Canada

Katherine@oc.ca